

CLASSEMENT SANS SUITE
D'UNE DECLARATION PREALABLE

DÉLIVRÉ PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

DESCRIPTION DE LA DEMANDE	référence dossier
Dossier déposé incomplet le 17 Septembre 2024	N° DP 068 376 24 J 0183
<p>Par : Madame Shaip RAMA Demeurant à : 35 rue de Ruelisheim 68270 WITTENHEIM Pour : Ravalement de la façade Sur un terrain sis à : 35 rue de Ruelisheim Cadastré : 41 0448</p>	Destinations : Habitation

Madame,

Vous avez déposé le 17/09/2024 à la mairie de WITTENHEIM une demande de Déclaration préalable à la réalisation de constructions et travaux non soumis à permis de construire portant sur une maison individuelle et/ou ses annexes.

Par lettre notifiée le 28/09/2024 je vous ai demandé de bien vouloir compléter votre dossier par les pièces suivantes :

Compléter le cadre 8 du formulaire cerfa

DP01. Fournir un plan de situation du terrain [Art. R. 431-36 a) du code de l'urbanisme]

DP02. Fournir un plan de masse coté dans les 3 dimensions [Art. R.431-36 b) du code de l'urbanisme]

DP05. Fournir une représentation de l'aspect extérieur de la construction faisant apparaître les modifications projetées [Art. R.431-36c) du code de l'urbanisme]

DP07. Fournir une photographie permettant de situer le terrain dans l'environnement proche [Art. R. 431-10 d) du code de l'urbanisme]

DP08. Fournir une photographie permettant de situer le terrain dans le paysage lointain, sauf si vous justifiez qu'aucune photographie de loin n'est possible [Art. R. 431-10 d) du code de l'urbanisme]

L'ensemble des pièces n'ayant pas été adressé à la mairie de WITTENHEIM en date du **28/12/2024**, vous êtes réputé avoir renoncé à votre projet. Votre demande fait donc l'objet d'une décision de **rejet**.

Vous pouvez redéposer une nouvelle demande si vous souhaitez réaliser votre projet.

Fait à WITTENHEIM

Le 07 MARS 2025

Joseph WEISBECK
Adjoint au Maire,
Délégué à l'Urbanisme, à l'Environnement Collectifs, à
l'Environnement et à l'Aménagement du territoire

